

ETUDIER AU JAPON
Programme d'échange disciplinaire

 <p>駒澤大学 KOMAZAWA UNIVERSITY</p>	<p>KOMASAWA UNIVERSITY <i>Komazawa Daigaku</i> www.komazawa-u.ac.jp/english site étudiant en échange</p>
---	---

駒澤大学 *Komazawa Daigaku* est l'une des plus anciennes universités privées du Japon, créée en 1592 cet établissement se situe dans le centre de la métropole de Tokyo.

L'Université de Komazawa est composée de huit facultés, de vingt-quatre départements et de huit instituts de recherche. Il y a un total de 16 000 étudiants. *Komazawa Daigaku* offre une possibilité aux étudiants du Département d'Etudes asiatiques de perfectionner leur connaissance de la langue et de la culture japonaise dans le cadre d'échange pour les étudiants de Licence et Master entre la Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines (ALLSH) et plus particulièrement sa section d'études japonaises.



Modalités de mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant reste inscrit à Aix-Marseille Université pendant l'année de mobilité - Gratuité des droits d'inscription dans l'université d'accueil. - Possibilité de validation de la période d'études par équivalence (Contrat d'études)
Contingent / université	2 pour 1 an
Disciplines/Dpt/Section	ALLSH – Pole langues et cultures, Département des études asiatiques, section japonais.
Public visé	Niveau Licence et Master du département des études asiatiques, section du japonais
Conditions d'éligibilité	Être inscrit à Aix-Marseille Université l'année précédant la mobilité. Niveau d'études minimal : être titulaire de la Licence 2
Niveau linguistique	JLPT 3 minimum obligatoire
Programmes d'études proposés	<p>Programmes ouverts aux étudiants étrangers :</p> <p>Des cours dispensés en japonais au sein des formations de Bouddhisme, Lettres, Droit, Gestion, Administration, Médecine et Etudes des médias.</p> <p>Les étudiants d'AMU pourront suivre des cours de japonais semestriels dotés de crédits sans frais supplémentaire https://www.komazawa-u.ac.jp/english/academics/special-courses.html</p> <p>Pour plus d'information, merci de vous adresser au Prof. Arnaud Brotons : arnaud.brotons@univ-amu.fr</p>
Durée de la mobilité	1 semestre ou une année universitaire

Aide financière	Possibilité d'obtenir une aide à la mobilité internationale pour les étudiants inscrits dans un diplôme national à AMU. Plus d'information sur les bourses : https://www.univ-amu.fr/fr/public/aides-la-mobilite Possibilité d'obtenir une bourse JASSO du Gouvernement Japonais	
Logement	Possibilité d'avoir un logement universitaire. L'Université de Komazawa dispose des logements pour les étudiants d'échange officiels, les universitaires et les chercheurs invités. Le Centre International attribue les chambres aux étudiants officiels d'échange en priorité, et en second lieu aux chercheurs et universitaires invités.	
Dossier de candidature à constituer pour l'université d'accueil après la présélection AMU	Conditions d'admission disponibles sur https://www.komazawa-u.ac.jp/english/admission/ Pour plus d'information, merci de vous adresser à votre référent pédagogique Professeur Arnaud Brotons : arnaud.brotons@univ-amu.fr	
Calendrier de l'université d'accueil	Fall term : Mi- septembre – fin Mars Spring term : Début avril – Fin juillet Plus d'information sur le calendrier : https://www.komazawa-u.ac.jp/english/about/academic-calendar.html	
Conditions financières spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Pour obtenir un visa au Japon, l'étudiant doit présenter une preuve qu'il a au moins ¥100,000 par mois tout au long de son séjour au Japon - Assurance santé japonaise obligatoire (environ ¥3000) + National Health insurance ¥15 000. 	
Date de nomination auprès du partenaire	Pour SPRING : Novembre	Pour FALL term: Février
Date limite de candidature auprès de la DRI de campus	A consulter sur le site Internet ou se renseigner auprès du gestionnaire de mobilité en DRI de campus ou SRI	
Pré-inscription en ligne	Création du dossier de pré-candidature sur Moveon	

Référent pédagogique	Prof. Arnaud Brotons : arnaud.brotons@univ-amu.fr
Gestionnaire de mobilité – DRI de Campus Relations internationales	Virginie NOVARO : international-humanities@univ-amu.fr

>> Avant toute candidature :

- Vérifiez votre éligibilité auprès du responsable pédagogique de la formation dans laquelle vous serez inscrit(e) pendant l'année de mobilité et/ou du Référent Relations Internationales de votre faculté ;
- Puis, pour préparer votre candidature, prenez contact avec votre gestionnaire de mobilités internationales au bureau de la Direction des Relations Internationales de votre faculté (DRI-Campus) ou au Service des Relations Internationales (SRI) de votre faculté.